

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 26

D22.092

Séance du 17 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le dix-sept novembre,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), POQUET Pascal, RODIER Yves (pouvoir donné à CABIROU Christian), VAYSSIER Jean-Louis, JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), CROUZET Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**D22.092: DESIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR LE PROJET DE
RENOVATION DES LOCAUX DE LA CC ALCT A TREMOULIS**

Rénovation énergétique, adaptation et réhabilitation, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du bâtiment de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn

Monsieur le Président **RAPELLE** au conseil communautaire la délibération D21.005 relative au projet de rénovation des locaux de Trémoulis.

Un dossier de consultation, sous la forme d'un Marché à Procédure Adaptée (sans publicité) en application des dispositions des articles L.2123-1 ET R.2123-1 du Code de la commande

publique, a donc été engagé afin de confier à une équipe spécialisée la réalisation de cette mission de maîtrise d'œuvre.

3 dossiers de candidatures et d'offres sont parvenus dans les délais impartis à savoir :

- **SAS Stéphane BESSIERES**, 12 rue de la Chicane, 48200 St Chély d'Apcher propose :
Mission de base +EXE à un taux de 10,50% du montant HT des travaux
- **Alain MEISSONNIER et Jean-Luc BROSSON**, 12 avenue Foch, 48000 Mende propose :
Mission de base +EXE à un taux de 10,75% du montant HT des travaux
- **Mme Hélène BROUILLET**, 4, quai de Berlière, 48000 Mende propose :
Mission de base +EXE à un taux de 10,90% du montant HT des travaux

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de **retenir la « SAS Stéphane BESSIERES, 12, rue Chicane, 48200 St Chély d'Apcher » à un taux de 10.50% du montant HT des travaux.**

Le Conseil Communautaire,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur Président, et après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir « **SAS Stéphane BESSIERES, 12, rue Chicane, 48200 St Chély d'Apcher** » pour un **taux de 10.50% du montant HT des travaux**, afin qu'il réalise la mission de Maîtrise d'œuvre relative au projet de rénovation énergétique, adaptation et réhabilitation, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du bâtiment de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce marché de maîtrise d'œuvre.

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 24 novembre 2022,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémouhis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL